

Chapitre 7 Annexes au Document de Projet

7-1 Documents concernés

7-1-1 Rapports des journées d'étude

(1) Aperçu

Les journées d'étude de PCM ont été tenues le 6 et le 7 novembre à la salle de réunion du bureau de la JICA au Sénégal avec la participation des représentants du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique (ci-après désigné par "MMEH"), des responsables régionaux de l'exploitation et de la maintenance des installations d'alimentation en eau et des habitants de villages. Lors de ces journées d'étude, l'analyse des problèmes, l'analyse des objectifs et partiellement l'analyse des participants ont été faites.

(2) Participants

Les personnes suivantes ont participé dans les journées d'étude.

— Personnel de MMEH

Direction de l'Exploitation et de la Maintenance (DEM)	Mamadou FAYE, Mass NIANG
Direction de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DHA)	Tairou NDIAYE, Mounirou BERTHE
Responsable du Projet de Réhabilitation et Equipement de Sites de Forages en Milieu Rural	Kaoussou KABA
Brigade Maintenance de Kaffline	Bouna DIOUF, Boubacar DIALLO

— Habitants de villages

Village de Taiba Ndiaye

Président du comité directeur	Nafall NDIAYE
Trésorier du comité directeur	Magatte NDIAYE
JOVC	Shiraishi Volontaire en chef

Village de Sagna

Comité directeur	Pape Ibrahima NDAO
Représentant des villageois	Dame SALL
Représentante des femmes	Fatou SYLLA

— Membre de la mission d'étude (5 personnes)

(3) Approche des journées d'étude

Les points suivants ont été pris en considération lors de l'organisation des journées d'étude.

- Ne pas s'attacher trop sur le cadre de PCM :
= Les documents explicatifs de PCM ont été distribués à l'avance pour avoir plus de temps pour les discussions pendant les journées d'étude.
- Créer l'ambiance où les participants peuvent discuter librement.
= Aucune remarque n'a été faite par nous quant aux règles spécifiques de PCM (façon d'exprimer) pour ne pas jeter un froid dans leur énoncé. L'attention a été prêtée aussi à l'environnement des journées d'étude pour que les habitants ne soient pas intimidés devant le personnel de MMEH.
- Observer l'équilibre entre le côté administration et le côté habitants.
= L'attention a été prêtée à la composition des membres lors de discussions en groupe. Dans la mesure du possible, des contacts ont été créés entre les représentants du gouvernement et les habitants pour faire ressortir les différences réciproques dans la de compréhension.
- Participation de tous (participation des femmes).
= Pour pouvoir écouter les voix des femmes, deux femmes de village ont été invitées à ces journées d'étude.

(4) Contenu de discussions pendant les journées d'étude de PCM

Lors de ces journées d'étude, les représentants de MMEH et les habitants ont activement échangé leurs opinions, ce qui a permis de recueillir de précieuses informations concernant la formulation efficace du projet et les points à tenir en compte lors de sa réalisation.

Le contenu concret de discussion est comme suit.

[Contenu de discussion 1: Analyse des problèmes]

Schéma d'analyse des problèmes 1

Problème - noyau: Imperfection du fonctionnement et de la gestion du comité directeur.

(Pour pouvoir facilement délimiter les problèmes et pour éliminer toute influence sur les opinions des villageois par la pression de l'Administration, des discussions séparées ont été organisées pour l'Administration et pour les villageois. Les résultats de discussions de chaque partie ont été

mutuellement compris).

Opinion de l'Administration

- _ Imperfection du fonctionnement du système de gestion des villageois
- _ Absence de transparence dans le contrôle des sommes perçues

Opinion des habitants de villages

- _ Faible niveau de la formation organisée par l'Administration pour le comité directeur.
- _ Insuffisance du personnel de l'Administration
- _ Le point de vue des femmes n'est pas reflété du fait du nombre réduit des femmes dans l'Administration

[Contenu de discussion 2: Analyse des objectifs]

Schéma d'analyse des problèmes 2

Le principal objectif fixé: La gestion saine du comité directeur est la force motrice du développement régional.

(Pour faire croiser les opinions de deux parties, les discussions ont été organisées en réunissant les représentants de l'Administration et les habitants de villages).

Résultats de discussion

- _ Renforcement du système de transmission de l'information de la part de l'Administration.
- _ Approfondissement de la compréhension des habitants de villages quant à gestion de l'eau (tarification etc)
- _ Mise en place d'une méthode de gestion de l'eau plus efficace
- _ Etablissement d'un comité directeur sain
- _ Nécessité d'exercice des fonctions appropriées par les femmes au sein du comité directeur
- _ Déploiement des activités pour l'habilitation des femmes telles que lutte contre l'illettrisme des femmes.

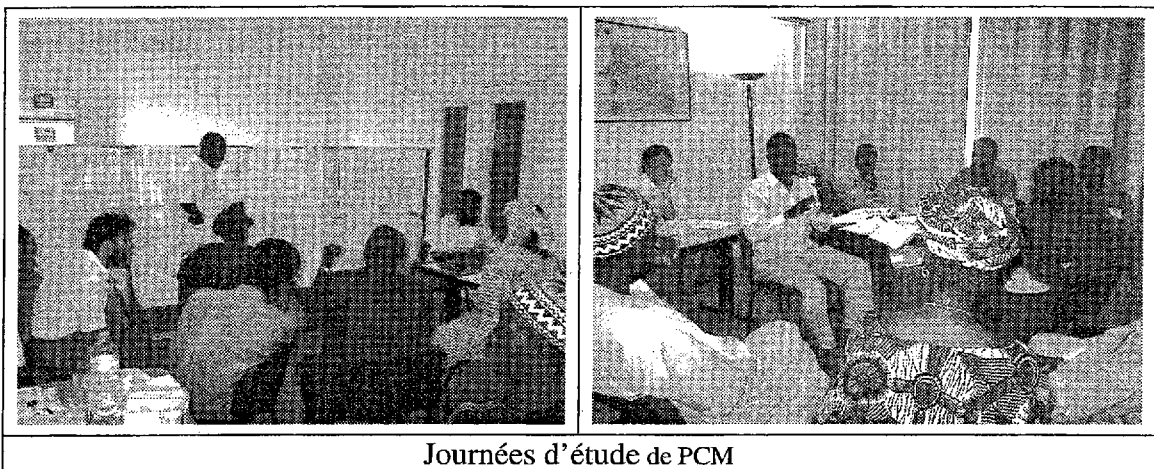
[Analyse des participants]

Les participants de ces journées d'étude ont échangé leurs opinions sur les régions, qui sont particulièrement spécifique, tout en tenant compte de la

situation des autres régions du pays.

Ces régions spécifiques peuvent être confrontées à des problèmes autres que ceux soulevés lors des journées d'étude, et cet aspect doit être considéré lors de mise en oeuvre du projet.

- Région d'élevage (Louga, Saint-Louis)
- Régions sinistrées (Kaolack, Fatick)
- Région à couverture végétale importante (Ziguinchor, Kolda)



(5) Point à étudier postérieurement

D'après les résultats des journées d'étude, il a été décidé que les points suivants devront être tenus en compte lors de la réalisation du Projet.

- Précision de la répartition des rôles entre l'Administration, les entreprises privées et les habitants de villages.
: Par exemple, les activités pouvant être entreprises par l'Administration sont limitées du fait du nombre de son personnel et de sa situation financière. Il est donc jugé que le renforcement de l'organisation des habitants et le recours aux entreprises privées sont indispensables surtout si les changements drastiques ne peuvent pas être espérés
- Saisie de la différence de compréhension parmi les représentants de l'Administration (niveau central et niveau régional)
: Les informations et les compréhensions possédées par le personnel de MMEH sont quelquefois différentes. De ce fait, l'appui offert en

particulier au personnel régional contribuera à la mise à niveau de l'ensemble de MMEH.

- Création d'un lieu d'échange d'opinions entre l'Administration et les habitants de villages

: L'Administration et les habitants ont chacun leur opinions. Mais, comme il n'y avait que peu d'occasions d'échange d'opinions auparavant, nous pensons qu'il est important de créer maintenant un lieu de rencontre des deux parties pour que chacune d'elles ait l'occasion d'exposer son avis et de comprendre la situation et le point de vue de l'autre.

- Création de chance de participation des femmes (l'Administration et le comité directeur)

: Ce sont les femmes qui sont quotidiennement au contact de l'eau. Il sera donc essentiel que le système à mettre en place soit tel que les décisions prises par le comité directeur reflètent les opinions des femmes. Comme nous avons remarqué que, même dans le cadre des présentes journées d'étude, les femmes du village Sagna n'ont guère pris la parole, cette matière demandera davantage de soins et précautions.

- La langue à utiliser lors des journées d'étude et des séances de sensibilisation et de vulgarisation sera prise en considération (pour l'écriture, la langue arabe sera aussi une option).

: La langue ayant été utilisée pour les présentes journées d'étude est la langue française. Mais comme la majorité des habitants de Sagna ne comprenaient pas le français, le transfert a été assuré par l'intermédiaire d'un interprète. Cependant, certaines discussions au cours des journées d'étude ont été faites en langues traditionnelles. L'usage de la langue natale des habitants constituera une des clés de réussite des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation à venir.

- Nécessité d'analyse des problèmes qui proviennent des différences culturelles et sociales (nomades, agriculteurs, problème de salinité)

: Même à l'intérieur du Sénégal, l'environnement des habitants

diffère d'une région à l'autre. Les activités devront tenir compte de la spécificité de chaque région.

- Prise en compte de l'inégalité entre villages quant à la gestion du comité directeur

: Les journées d'étude ont révélé que les villages ont, chacun, différentes natures de problèmes suivant les situations de fonctionnement de l'organisation. De ce fait, dans le cadre des prochaines activités, nous devons plus ou moins tenir compte de la différence de niveau d'un village à l'autre.

- Unification des termes utilisés

: Vu les confusions naissant de l'absence d'unification des termes dans les journées d'étude, nous devons désormais envisager d'utiliser des termes unifiés.

- Nécessité de saisir préalablement les informations dont les habitants ont besoin.

: La nature ou le degré de fonctionnement de l'organisation diffère d'un village à l'autre de même que la qualité des informations requises par les habitants. Désormais, nous essaierons de savoir les informations demandées par les habitants au moyen d'une étude de référence préalablement à la réalisation d'une campagne de sensibilisation et de vulgarisation.

- Recours aux villages avancés

: La différence de niveau entre villages ayant été révélée lors des journées d'étude pourra être considérée telle quelle comme possibilité de coopération intercommunale. Détacher en tant qu'instructeurs les habitants des villages avancés, après avoir saisi les situations de chaque village par une étude de référence et tout en tenant compte des contraintes géographiques, constituerait un moyen efficace à résoudre le problème de pénurie de ressources humaines,

7-1-2 Rapport de l'étude sur place

Dans le but de déterminer, sur la base du contenu du rapport de l'étude préliminaire ayant été effectuée en avril de cette année, le contenu des travaux d'aménagement du matériel nécessaire à établir le système de l'exploitation et de la maintenance des installations d'approvisionnement en eau en milieu rural, nous avons visité les subdivisions de l'exploitation et de la maintenance et des brigades maintenance ainsi qu'un certain nombre de communautés rurales dans les sites, objets de la coopération, pour connaître la taille, le contenu, l'état de fonctionnement, l'état de vétusté et la présence ou non d'avaries, des ouvrages existants de point d'eau.

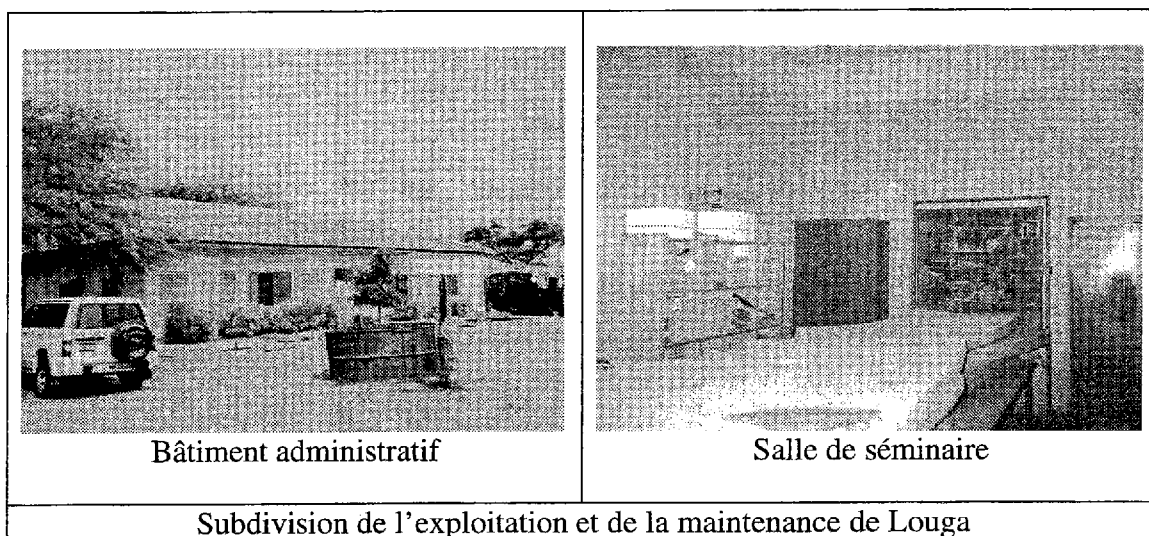
En outre, nous avons nous-mêmes réalisé sur site les travaux nécessaires à l'exploitation et à la maintenance des installations, tels: mesure de profondeur de nappes aquifères, analyse simplifiée de qualité de l'eau, mesures de quantité de captage d'eau et de quantité d'alimentation en eau, et soulevé les problèmes liés aux travaux, susceptibles d'entraver l'exécution du projet.

1) Etats des installations des subdivisions de l'exploitation et de la maintenance et des brigades maintenance

(1) Subdivision Louga

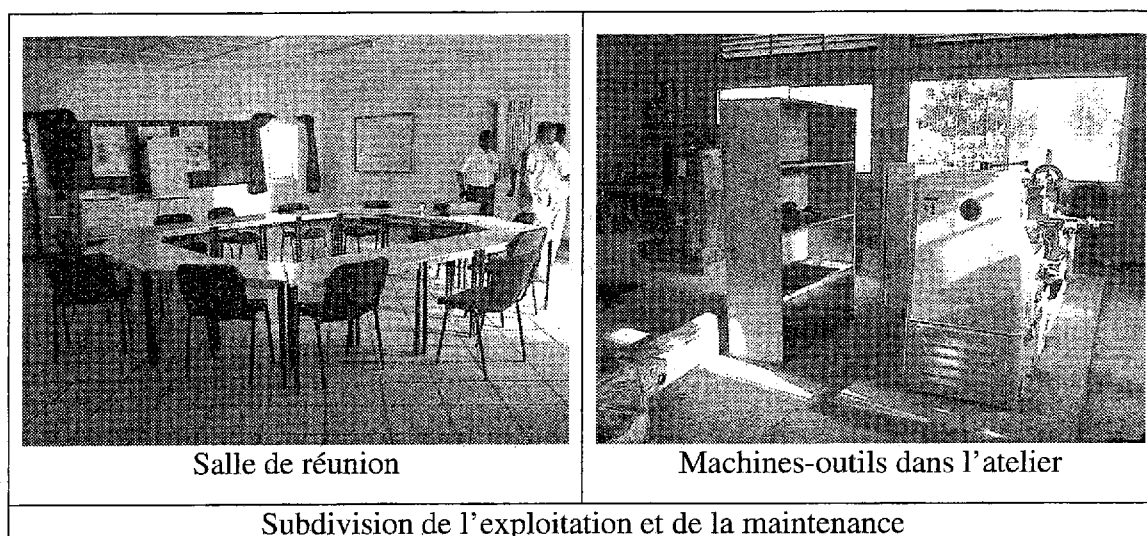
Cette subdivision dirige 4 brigades maintenance. Depuis sa création en 1949, elle assurait constamment l'assistance technique des conducteurs (environ 500 opérateurs formés jusqu'à présent), la mise en place des moyens d'alimentation en eau et les travaux de réaménagement dans toutes les régions rurales du pays. Aujourd'hui, plus de 50 ans après sa fondation, le bureau de la subdivision, l'atelier, le garage, le magasin, etc. sont extrêmement vétustes mais ils n'ont jamais été rénovés jusqu'à présent.

La subdivision de Louga est susceptible de constituer un des points importants des activités à la mise en oeuvre du projet auquel cas, le bureau, l'atelier et d'autres ouvrages de cette subdivision devront faire objet de réfections ou extension. Il sera également nécessaire de prévoir les matériels permettant la formation technique efficace.



(2) Subdivision de Kaolack

Cette subdivision dirige 5 brigades maintenance. Les travaux de rénovation/extension viennent d'être achevés en 1998, par la coopération financière non-remboursable du gouvernement du Japon. Les installations sont évidemment en excellent état. Cette subdivision a une salle de réunion permettant d'organiser des journées d'étude participatives et un atelier bien équipé pour la formation technique. Elle sera donc utilisable telle quelle comme base d'activités du projet.



(3) Brigade maintenance de Ndioum

Les installations de cette brigade ont été construites grâce au financement par le fonds européen de développement (FED). Sous la tutelle de la subdivision de Louga, la brigade gère 101 installations d'alimentation en eau à puits profonds (dont 24 points à système solaire) dans la région de Saint-Louis. L'effectif est de 6 personnes.

Achevées en 1993, les installations de cette brigade sont en bon état et utilisables pour organisation des journées d'étude. Elle est assez distante de grandes villes mais les téléphones portatifs sont utilisables.

(4) Brigade maintenance de Diourbel

Cette brigade gère 78 installations d'alimentation en eau à puits profonds dans la région de Diourbel. Elle est sous la tutelle de la subdivision de Kaolack. L'effectif est de 2 personnes - le directeur et l'ingénieur en chef.

Le bureau, l'atelier et les autres ouvrages de la brigade sont assez vétustes et les équipements de réparation des installations d'alimentation en eau et le stock de pièces de rechange sont insuffisants. Pour organiser des journées d'étude, il sera nécessaire de réserver une salle de réunion, ailleurs.

2) Etude des installations d'alimentation en eau en milieu rural

Dans le cadre de la présente étude, les installations d'alimentation en eau de 4 sites ont été choisies en tenant compte de la dimension des villages et de la différence des systèmes d'alimentation en eau.

(1) Bakhaya / Région de Louga (projet d'alimentation en eau en milieu rural: achèvement 1994)

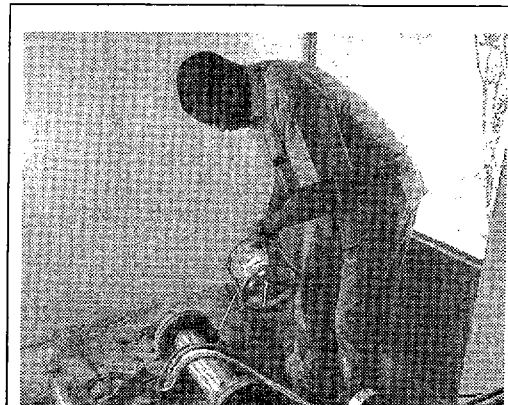
C'est un site de captage d'eau au système solaire. L'état de fonctionnement de la pompe et les conditions climatiques sont automatiquement suivis et enregistrés. (Toutefois, le monitoring est déjà achevé, celui-ci étant programmé pour une durée de 5 ans après le commencement d'alimentation en eau). Les installations sont en

excellent état de marche sans problème.

Dans l'époque, il y avait un suivi automatique du niveau d'eau du point de captage. C'est pour cela que le tuyau de mesure de niveau d'eau qui se trouve normalement dans les installations similaires n'existe pas ici.

(2) Moukh Moukh / Région de Louga (12ème plan : achèvement 2000)

Les installations d'alimentation en eau (les potences, les abreuvoirs, les stations charrette) ayant été construites après le 11ème plan (achèvement 1996) sont équipées du compteur volumétrique d'eau, qui permet la perception du tarif en fonction du volume de consommation.



Mesure du niveau d'eau dans le puits

En outre, par comparaison du débitmètre (quantité de captage) dans la salle des machines et le débit total d'alimentation de chaque installation, on peut veiller aux vols ou fuites d'eau jusqu'à une certaine mesure. Le village a commencé par ses propres efforts l'extension de la tuyauterie en vue de l'alimentation en eau de chaque maison. Même dans ce cas, la mise en place du compteur est obligatoire. Le puits est équipé du tuyau de mesure de niveau d'eau. Le monitoring du niveau de nappe aquifère pourra donc se faire sans difficulté. Les installations d'alimentation en eau elles-mêmes sont neuves et en excellent état de marche.

(3) Ngomene / Région de Thiès (5ème plan: achèvement 1989)

L'alimentation en eau est actuellement interrompue, étant donné que la source d'eau est salée et devenue non potable. Comme l'étude préliminaire ayant été effectuée dernièrement avait déjà mise en cause la baisse du niveau d'eau, nous avons mesuré cette fois le niveau statique de la nappe; il a été de 44mm, soit une baisse d'environ 3m par rapport au niveau mesuré lors de l'étude du concept de base (1988). De plus, l'échantillon d'eau prélevé du puits peu profond relié au point de

puisage donne une conductivité électrique de 418 mS/m et un pH de 7,5. Vus ces résultats, la conductivité de l'eau est assez élevée (c'est-à-dire qu'elle est très probablement salée). Cette eau n'est donc pas bonne à boire.

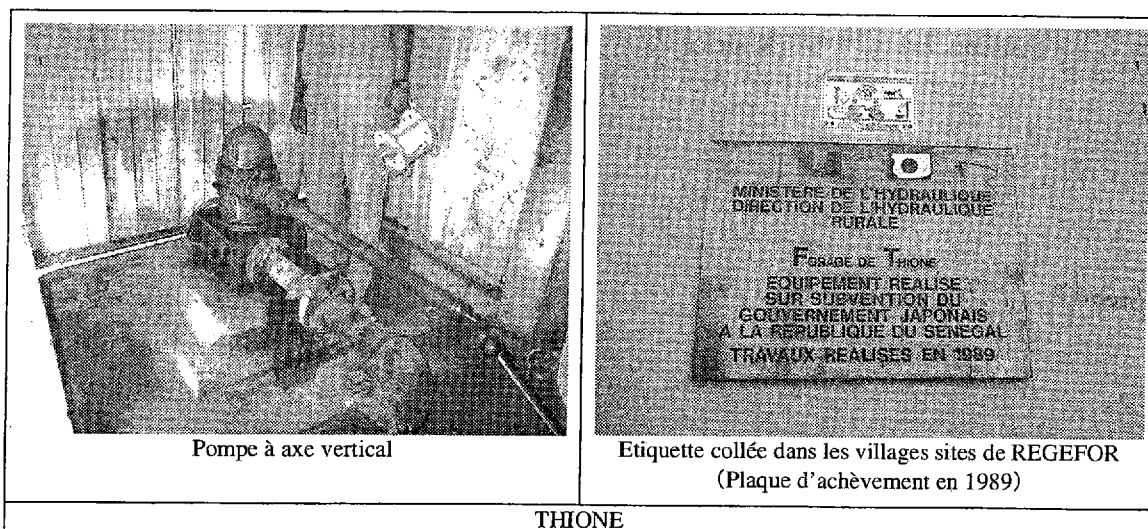
Dans le cas où l'eau est salée, une autre source donnant l'eau de bonne qualité est presque introuvable dans le voisinage. Il serait difficile d'assurer la stabilité et la sécurité d'alimentation en eau dans ce village.

(4) Thione / Région de Kaolac (5ème plan : achèvement 1989)

Ce site a été souligné dans le rapport préliminaire comme site tombant fréquemment en panne. Cependant, d'après le conducteur, ni la pompe ni le moteur n'ont été remplacés depuis la mise en service de la pomperie. Le système de signalisation du plein du réservoir à eau étant en panne aussi, le conducteur doit lui-même se rendre sur le site pour arrêter la pompe.

Ce site utilisant une pompe à axe vertical, l'indicateur de niveau ne peut pas être introduit dans le puits. La mesure de niveau n'est donc pas possible. Nombreux sites ayant été construits au départ sont équipés de pompes à axe vertical. Le suivi de niveau de nappe aquifère par l'indicateur de niveau ne serait pas possible dans de tels sites. Cependant, si la source d'eau est reliée au puits peu profond, il suffira de mesurer le niveau dans le puits peu profond.

Par ailleurs, ce site fera l'objet du projet REGEFOR qui est en cours de réalisation par le financement de la caisse française de développement (CFD).



7-2 PDM (Matrice de Conception de Projet)

Se référer au tableau 7-1.

7-3 Plans d'opérations

Se référer au tableau 7-2(1),(2)..

Tableau 7-1 PDM (Matrice de Conception de Projet) : Projet Eau Potable et Appui aux Activités Communautaires

Groupe cible : Sites des Projets de l'Alimentation en Eau réalisés par la Coopération Financière Non Remboursable du Japon

Zone concernée : Tout le Territoire du Sénégal

Date : Juin 2002

Sommaire du Projet	Indicateurs	Moyens de Vérification	Eléments Extérieurs
Objectif Général Vulgariser le système d'utilisation durable de l'eau au Sénégal et améliorer le cadre de vie des habitants de villages.	1. Nombre de sites où le savoir-faire relatif au système établi d'utilisation de l'eau est vulgarisé. 2. Diminution du nombre de maladies d'origine hydrique 3. Augmentation du taux de sédantisation de la population	1. Résultats de l'étude de situation actuelle 2. Statistique de la santé 3. Statistique démographique	
Objectif du Projet Mettre en place, à travers les activités aux sites du Projet, le système d'utilisation durable de l'eau potable.	1. Etablissement des manuels d'utilisation durable de l'eau 2. Nombre de sites où le système de gestion de l'eau est établi.	1. Manuels 2. Nombre de villages ayant atteint l'objectif	
Résultats 1. Le système de l'exploitation et de la maintenance des installations d'alimentation en eau est mis en place par la collaboration entre l'administration, les habitants de villages et les entreprises privées locales. 2. Le comité directeur gère correctement. 3. L'utilisation de l'eau est conforme aux directives élaborées. 4. Les activités de production se diversifient sur les sites pilotes.	1. Les frais de réparation des pannes légères sont couverts à 100% par le fonds du comité directeur dans 20 sites au moins. 2. Le système des contrôles périodiques à effectuer par l'Administration est établi dans 20 sites au moins. 3. Les contrats de maintenance sont conclus avec les entreprises privées locales dans 20 sites au moins. 4. Une équipe de sensibilisation et de vulgarisation est constituée au sein de la DEM. 1. La tarification au volume est introduite dans 20 sites au moins 2. Le taux de recouvrement de la contribution des usagers dépasse 80 % dans 20 sites au moins. 3. Les comptes bancaires sont ouverts par les comités directeurs de 20 sites au moins. 4. Le contrôle des activités de comités directeurs existe dans 20 sites au moins. 1. Le contrôle du volume pompé mensuellement est effectué dans 20 sites au moins. 2. L'analyse annuelle de la qualité d'eau est effectuée dans 20 sites au moins. 3. Dans 20 sites au moins, les opérateurs et les membres de comités directeurs sont capables de donner des explications sur les directives d'utilisation d'eau. 1. Les activités de production sont évaluées sur 2 sites pilotes au moins, et les résultats sont retournés pour servir de référence.	1. Registre d'exploitation 2. Registre d'exploitation 3. Contrats 4. Organigramme, constat physique et rapport d'activités 1. Carnet de gestion 2. Carnet de gestion 3. Dépôt bancaire 4. Rapport d'expertise 1. Fiches d'inspection 2. Fiches d'inspections 3. Entrevue 1. Rapport d'activités.	Pas de grande sécheresse

Tableau 7-1 PDM (Matrice de Conception de Projet) Page 1

Projet Eau Potable et Appui aux Activités Communautaires

Tableau 7-1 PDM (Matrice de Conception de Projet) Page 2

<p>Activités</p> <p>1-1. Préciser la répartition des rôles entre l'administration, les habitants de villages et les entreprises privées locales en ce qui concerne l'exploitation et la maintenance des installations d'alimentation en eau et faire comprendre le contenu des rôles attribués.</p> <p>1-2. Etablir, par les soins de l'Administration, un système de sensibilisation et de vulgarisation (y compris l'évaluation et le monitoring).</p> <p>1-3. Etablir des manuels de procédures pour les conducteurs.</p> <p>2-1. Etudier la situation actuelle du comité directeur dans les sites concernés.</p> <p>2-2. Organiser, pour le personnel de 15 brigades de maintenance de la DEM, la formation relative l'Association des Usagers de Forage (ASUFOR) qui est une organisation du type participatif.</p> <p>2-3. Assurer, par les soins du personnel de la DEM, la vulgarisation de l'ASUFOR auprès des sites concernés.</p> <p>2-4. Evaluer les activités dans les sites à vulgariser.</p> <p>2-5. Organiser les séminaires relatifs à l'Association des Usagers de Forage, sur la base des résultats d'activités.</p> <p>2-6. Etablir des manuels de procédures pour les comités directeurs.</p> <p>3-1. Définir un réseau piézométrique dans la zone du projet.</p> <p>3-2. Elaborer les directives concernant l'utilisation de l'eau sur la base de l'équilibre de l'offre et de la demande.</p> <p>3-3. Donner, aux sites concernés, des instructions et conseils aux conducteurs et au comité directeur concernant l'utilisation de l'eau conforme aux directives.</p> <p>4-1. Etudier la situation actuelle du cadre de vie des habitants de villages concernés.</p> <p>4-2. Elaborer le programme d'augmentation des revenus de foyers.</p> <p>4-3. Procéder à la mise en oeuvre du programme d'augmentation des revenus de foyers sur les sites pilotes.</p> <p>4-4. Evaluer le programme d'augmentation des revenus de foyers mis en oeuvre.</p> <p>4-5. Organiser, sur la base des résultats obtenus, des séminaires portant sur le modèle d'utilisation durable de l'eau.</p>	<p>Entrée</p> <p>« Partie japonaise »</p> <p>Ressources humaines</p> <p>Expert : Maintenance des installations d'alimentation en eau, développement communautaire, sensibilisation et vulgarisation, développement rural, autres</p> <p>Formation</p> <p>- Formation des homologues au Japon (2-3 personnes suivant le besoin)</p> <p>Equipements</p> <p>- Véhicule et moto pour les tournées d'intervention</p> <p>- Equipements pour l'aménagement de la section de l'exploitation et de la maintenance</p> <p>- Equipements pour l'analyse de la qualité d'eau et la mesure de débit</p> <p>- Equipements pour le traitement des données (ordinateur, facsimilé, photocopieur, projecteur, etc.)</p> <p>« Partie sénégalaise »</p> <p>Ressources humaines</p> <p>- Chef du projet, technicien de maintenance, personnel de sensibilisation et de vulgarisation, responsable en développement rural, etc.</p> <p>Installations</p> <p>- Bureau des experts japonais au siège du Projet</p> <p>- Centre de formation</p> <p>- Bases d'activités du Projet au niveau des villages</p> <p>Fonctionnement</p> <p>- Frais d'organisation des stages de formation</p> <p>- Frais de fonctionnement du Projet</p> <p>- Fourniture de bureau</p>	<p><u>Conditions Préalables</u></p> <p>- Les installations d'alimentation en eau utilisables existent.</p> <p>- Les habitants sont capables de payer le prix d'eau.</p>
---	--	---

NOM DE PROJET: PROJET EAU POTABLE ET APPUI AUX ACTIVITES COMMUNAUTAIRES (version annuelle)													
TABLEAU 7-2(1)													
ANNEE	2002						2003						
MOIS	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
ACTIVITES													
1. LE SYSTEME DE L'EXPLOITATION DE LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'ALIMENTATION EN EAU SERA MIS EN PLACE PAR LA COLLABORATION ENTRE L'ADMINISTRATION, LES HABITANTS DE VILLAGES ET LES ENTREPRISES PRIVEES LOCALES.													
1-1. PRECISER LA REPARTITION DES ROLES ENTRE L'ADMINISTRATION, LES HABITANTS DE VILLAGES ET LES ENTREPRISES PRIVEES LOCALES EN CE QUI CONCERNE L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'ALIMENTATION EN EAU ET FAIRE COMPRENDRE LE CONTENU DES ROLES ATTRIBUES.		←											
1-2. ETABLIR, PAR LES SOINS DE L'ADMINISTRATION, UN SYSTEME DE SENSIBILISATION ET DE VULGARISATION (Y COMPRIS L'EVALUATION ET LE MONITORING).					←								
1-3. ETABLIR DES MANUELS DE PROCEDURES POUR LES CONDUCTEURS.		←											→
2. LE COMITE DIRECTEUR GERE CORRECTEMENT.													
2-1. ETUDIER LA SITUATION ACTUELLE DU COMITE DIRECTEUR DANS LES SITES CONCERNES.					←	→							
2-2. ORGANISER, POUR LE PERSONNEL DE 15 BRIGADES DE MAINTENANCE DE LA DEM, LA FORMATION RELATIVE A L'ASSOCIATION DES USAGERS DE FORAGE (ASUFOR) QUI EST UNE ORGANISATION DU TYPE PARTICIPATIF.						←							
2-3. ASSURER, PAR LES SOINS DU PERSONNEL DE LA DEM, LA VULGARISATION DE L' ASUFOR AUPRES DES SITES CONCERNES.									←				
2-4. EVALUER LES ACTIVITES DANS LES SITES AVANCES.											←		→
2-5. ORGANISER LES SEMINAIRES RELATIFS A L'ASUFOR, SUR LA BASE DES RESULTATS D'ACTIVITES.													*
2-6. ETABLIR DES MANUELS DE PROCEDURES POUR LES COMITES DIRECTEURS.					←								
3. L'UTILISATION DE L'EAU EST CONFORME AUX DIRECTIVES ELABOREES.													
3-1. DEFINIR UN RESEAU PIEZOMETRIQUE DANS LA ZONE DE PROJET.		←				→							
3-2. ELABORER LES DIRECTIVES CONCERNANT L'UTILISATION DE L'EAU SUR LA BASE DE L'EQUILIBRE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE..								←					→
3-3. DONNER, AUX SITES CONCERNES, DES INSTRUCTIONS ET CONSEILS AUX CONDUCTEURS ET AU COMITE DIRECTEUR CONCERNANT L'UTILISATION DE L'EAU CONFORME AUX DIRECTIVES.													←
4. LES ACTIVITES DE PRODUCTION SE DIVERSIFIENT SUR LES SITES PILOTES.													
4-1. ETUDIER LA SITUATION ACTUELLE DU CADRE DE VIE DES HABITANTS DE VILLAGES CONCERNES.					←	→							
4-2. ELABORER LE PROGRAMME D'AUGMENTATION DES REVENUS DE FOYERS.								←					→
4-3. PROCEDER A LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D'AUGMENTATION DES REVENUS DE FOYERS SUR LES SITES PILOTES.													←
4-4. EVALUER LE PROGRAMME D'AUGMENTATION DES REVENUS DE FOYERS MIS EN OEUVRE..					←	→							
4-5. ORGANISER, SUR LA BASE DES RESULTATS OBTENUS, DES SEMINAIRES PORTANT SUR LE MODELE D'UTILISATION DURABLE DE L'EAU.													*

Tableau 7-2(1) Plans d'opérations

NOM DE PROJET: PROJET EAU POTABLE ET APPUI AUX ACTIVITES COMMUNAUTAIRES (version triennale)

TABLEAU 7-2(2)

ANNEE	2002			2003				2004				2005				
	TRIMESTRE (I = AVRIL-JUIN)	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV
ACTIVITES																
1. LE SYSTEME DE L'EXPLOITATION DE LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'ALIMENTAION EN EAU SERA MIS EN PLACE PAR LA COLLABORATION ENTRE L'ADMINISTRATION, LES HABITANTS DE VILLAGES ET LES ENTREPRISES PIVEES LOCALES.																
1-1. PRECISER LA REPARTITION DES ROLES ENTRE L'ADMINISTRATION, LES HABITANTS DE VILLAGES ET LES ENTREPRISES PIVEES LOCALES EN CE QUI CONCERNE L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'ALIMENTATION EN EAU ET FAIRE COMPRENDRE LE CONTENU DES ROLES ATTRIBUES.																
1-2. ETABLIR, PAR LES SOINS DE L'ADMINISTRATION, UN SYSTEME DE SENSIBILISATION ET DE VULGARISATION (Y COMPRIS L'EVALUATION ET LE MONITORING).																
1-3. ETABLIR DES MANUELS DE PROCEDURES POUR LES CONDUCTEURS.																
2. LE COMITE DIRECTEUR GERE CORRECTEMENT.																
2-1. ETUDIER LA SITUATION ACTUELLE DU COMITE DIRECTEUR DANS LES SITES CONCERNES.																
2-2. ORGANISER, POUR LE PERSONNEL DE 15 BRIGADES DE MAINTENANCE DE LA DEM, LA FORMATION RELATIVE A L'ASSOCIATION DES USAGERS DE FORAGE (ASUFOR) QUI EST UNE ORGANISATION DU TYPE PARTICIPATIF.																
2-3. ASSURER, PAR LES SOINS DU PERSONNEL DE LA DEM, LA VULGARISATION DE L'ASUFOR AUPRES DES SITES CONCERNES.																
2-4. EVALUER LES ACTIVITES DANS LES SITES AVANCES.																
2-5. ORGANISER LES SEMINAIRES RELATIFS A L'ASUFOR, SUR LA BASE DES RESULTATS D'ACTIVITES.																
2-6. ETABLIR DES MANUELS DE PROCEDURES POUR LES COMITES DIRECTEURS.																
3. L'UTILISATION DE L'EAU EST CONFORME AUX DIRECTIVES ELABOREES.																
3-1. DEFINIR UN RESEAU PIEZOMETRIQUE DANS LA ZONE DE PROJET.																
3-2. ELABORER LES DIRECTIVES CONCERNANT L'UTILISATION DE L'EAU SUR LA BASE DE L'EQUILIBRE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE..																
3-3. DONNER, AUX SITES CONCERNES, DES INSTRUCTIONS ET CONSEILS AUX CONDUCTEURS ET AU COMITE DIRECTEUR CONCERNANT L'UTILISATION DE L'EAU CONFORME AUX DIRECTIVES.																
4. LES ACTIVITES DE PRODUCTION SE DIVERSIFIENT SUR LES SITES PILOTES.																
4-1. ETUDIER LA SITUATION ACTUELLE DU CADRE DE VIE DES HABITANTS DE VILLAGES CONCERNES.																
4-2. ELABORER LE PROGRAMME D'AUGMENTATION DES REVENUS DE FOYERS.																
4-3. PROCEDER A LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D'AUGMENTATION DES REVENUS DE FOYERS SUR LES SITES PILOTES.																
4-4. EVALUER LE PROGRAMME D'AUGMENTATION DES REVENUS DE FOYERS MIS EN OEUVRE..																
4-5. ORGANISER, SUR LA BASE DES RESULTATS OBTENUS, DES SEMINAIRES PORTANT SUR LE MODELE D'UTILISATION DURABLE DE L'EAU.																

Tableau 7-2(2) Plans d'opérations

7-4 Termes de référence pour les experts à long terme

7-4-1 Conseiller en chef

Les qualifications et le contenu des services du conseiller en chef sont les suivants.

<Qualifications>

- _ Capacité d'établir de bonnes relations avec chaque expert, les habitants de villages, les organismes concernés par le projet, les entreprises privées locales et les autres donateurs (capacité de gestion)
- _ Capacité d'agir de façon flexible en écoutant sincèrement les voix de toutes les parties.
- _ Pouvoir arranger les activités de manière planifiée sur une région de très grande étendue
- _ Avoir des riches expériences de travail au Sénégal et les connaissances sur le Sénégal et avoir réellement participé aux plusieurs projets et études exécutés au Sénégal
- _ Avoir un niveau de connaissance de la langue française ne créant pas d'obstacle lors d'exécution des services ci-dessous.
- _ Avoir l'expérience des activités de sensibilisation et de vulgarisation et de développement rural.

<Contenu des services>

- _ Gestion de toutes les activités du projet.
- _ Discussions et coordination avec les organismes concernés par le projet
- _ Participation aux réunions des donateurs
- _ Elaboration du rapport de projet y compris les révisions
- _ Etablissement des plans annuels et contrôle de l'avancement du projet
- _ Conseils aux homologues et experts

7-4-2 Maintenance des installations d'alimentation en eau

Les qualifications et le contenu des services du responsable de la maintenance des installations d'alimentation en eau sont les suivants.

<Qualifications>

- _ Avoir des riches expériences de travail au Sénégal et les connaissances sur

le Sénégal et avoir réellement participé aux plusieurs projets et études exécutés au Sénégal.

- _ Avoir la connaissance technique concernant l'exploitation, la maintenance et l'entretien des installations d'alimentation en eau en milieu rural.
- _ Avoir l'expérience et la connaissance de la maintenance des ouvrages hydrauliques en milieu rural et pouvoir élaborer et proposer le plan d'exploitation et de maintenance tenant compte de la particularité et la situation de chaque région.
- _ Avoir l'expérience et la connaissance du plan d'alimentation de l'eau souterraine.
- _ Avoir un niveau de connaissance de la langue française ne créant pas d'obstacle lors d'exécution des services ci-dessous.
- _ Pouvoir établir de bonnes relations avec chaque expert, les habitants de villages, les organismes concernés par le projet (capacité de coordination et de négociation)

<Contenu des services>

- _ Exécution des services qui se rapportent aux activités 1 et 3 de MCP (établissement du système de l'exploitation et de la maintenance des installation d'alimentation en eau, gestion de l'eau adéquate selon la potentialité des ressources)
- _ Gestion des commandes sur place
- _ Négociation et coordination avec les organismes concernés par le projet
- _ Elaboration et contrôle des plans annuels et appui aux activités d'autres members
- _ Elaboration du rapport
- _ Conseils et instructions aux homologues

7-4-3 Développement communautaire

Les qualifications et le contenu des services du responsable du développement communautaire sont les suivants.

<Qualifications>

- _ Avoir des riches expériences de travail au Sénégal et les connaissances sur le Sénégal et avoir réellement participé aux plusieurs projets et études exécutés au Sénégal.
- _ Avoir l'expérience des activités de sensibilisation et de vulgarisation et de

projets de développement en milieu rural.

- _ Avoir un niveau de connaissance de la langue française ne créant pas d'obstacle lors d'exécution des services ci-dessous.
- _ Pouvoir établir de bonnes relations avec chaque expert, les habitants de villages, les organismes concernés par le projet (capacité de coordination)
- _ Avoir l'expérience de travail avec les habitants de villages au Sénégal.

<Contenu des services>

- _ Exécution des services qui se rapportent aux activités 2 et 4 de MCP (gestion correcte du comité directeur, amélioration de la qualité de vie des habitants)
- _ Gestion des commandes sur place
- _ Négociation et coordination avec les organismes concernés par le projet
- _ Collaboration et coordination avec les autres sites avancés
- _ Elaboration et contrôle des plans annuels et appui aux activités d'autres membres
- _ Elaboration du rapport
- _ Conseils et instructions aux homologues

7-5 Termes de référence pour le personnel homologue

7-5-1 Chef de projet

Les qualifications et le contenu des services du chef de projet de la partie sénégalaise sont les suivants.

<Qualifications>

- _ Pouvoir établir de bonnes relations avec chaque expert, les habitants de villages, les entreprises privées locales et les autres donateurs (capacité de gestion)
- _ Pouvoir agir de façon flexible en écoutant sincèrement les voix de toutes les parties (en particulier, les voix des habitants et des entreprises privées locales).
- _ Pouvoir arranger les activités de manière planifiée sur une région de grande étendue.
- _ Avoir l'expérience des activités de sensibilisation et de vulgarisation et de projets de développement en milieu rural.

<Contenu des services>

- _ Etablissement du rapport
- _ Coordination entre les organismes concernés par le projet et la partie japonaise
- _ Participation aux réunions des donateurs
- _ Gestion de toutes les activités du projet

7-5-2 Technicien de maintenance

Les qualifications et le contenu des services du technicien de maintenance de la partie sénégalaise sont les suivants.

<Qualifications>

- _ Etre familier avec le modèle d'ASUFOR.
- _ Connaître les rôles de l'Administration, des habitants et des entreprises privées locales.
- _ Savoir le contenu des installations d'alimentation en eau en milieu rural construites avec l'aide du Japon.
- _ Avoir la connaissance du matériel et de l'outillage nécessaire pour la maintenance des installations d'alimentation en eau.
- _ Pouvoir établir de bonnes relations avec chaque expert, les habitants de villages, les entreprises privées locales et les autres donateurs (capacité de gestion)
- _ Pouvoir agir de façon flexible en écoutant sincèrement les voix de toutes les parties (en particulier, les voix des habitants et des entreprises privées locales).

<Contenu des services>

- _ Etablissement du rapport et des manuels
- _ Etablissement des rapports avec les experts japonais
- _ Assistance dans la gestion des commandes sur place

7-5-3 Personnel de développement communautaire

Les qualifications et le contenu des services du personnel de développement communautaire de la partie sénégalaise sont les suivants.

<Qualifications>

- _ Avoir l'expérience de l'activité de développement communautaire basée sur le modèle d'ASUFOR.

- _ Pouvoir établir de bonnes relations avec chaque expert, les habitants de villages, les entreprises privées locales et les autres donateurs (capacité de gestion)
- _ Pouvoir agir de façon flexible en écoutant sincèrement les voix de toutes les parties (en particulier, les voix des habitants et des entreprises privées locales).
- _ Pouvoir arranger les activités de manière planifiée sur une région de grande étendue.
- _ Avoir l'expérience des activités de sensibilisation et de vulgarisation et de développement rural.

<Contenu des services>

- _ Etablissement du rapport et des manuels
- _ Etablissement des rapports avec les experts japonais
- _ Assistance dans la gestion des commandes sur place

7-6 Spécifications du matériel fourni

Les spécifications du matériel supposé nécessaire pour l'étape de réalisation du projet sont présentées dans le tableau 7-3. Cependant, pour ce qui du contenu et de la quantité, ils sont à étudier plus en détail.

Tableau 7-3 Spécification du matériel

Rubrique	Spécification	Q-té
MATERIEL D'INTERVENTION		
1 Pick-up	4×4, Moteur diesel, double cabine	3
2 Véhicules de supervision	4×4, Moteur diesel	4
APPAREILS DE MESURE		
3 Sondes	100m	15
4 Appareils de mesure in-situ	Conductivimètre, pH-mètre	15 chaque
5 Caméras sonde	300 – 500m	3
MATERIEL AUDIO-VISUEL		
6 Caméras	Caméra numérique	3
7 Magnétoscope	220V, Multisystème	1
8 Téléviseurs	220V, Multisystème	1
9 Bande-vidéo	VHS	50
MATERIEL DE BUREAU		
10 Photocopieuses	220V, Format A3 disponible, avec margeur	4
11 Micro ordinateur PC	Modem, CD-ROM, Logiciel de calcul de tableau, logiciel de traitement de texte, logiciel édition de caméra numérique	5
12 Imprimantes	220V, A jet d'encre couleur, Format A3 disponible	5

7-7 Informations concernant l'organisme homologue

7-7-1 Références

L'homologue pour le présent projet sera la Direction de l'Exploitation et de la Maintenance (ci-après désignée par « DEM »). Le rôle que joue la DEM étant l'exploitation et la maintenance des installations d'alimentation en eau construites, le rapport annuel donne une description peu accentuée de ses activités en terme de réhabilitation et réparation des installations existantes. On ne peut savoir le nombre exact des installations ayant été réparées qu'en s'adressant à chaque brigade. Ce nombre n'est probablement pas saisi même au niveau de la direction régionale ou de la brigade de maintenance.

Quant aux références et expériences de la Direction de l'Hydraulique et de l'Assainissement qui a pour mission principale de réaliser les installations d'alimentation en eau, le nombre des travaux qu'elle a réalisés peut être explicitement quantifiable. Par rapport à cela, il serait difficile de présenter clairement les références de la DEM du moment qu'aucune liste des travaux n'existe.

D'autre part, si on constate l'évolution de nombres des installations d'alimentation en eau ayant été réalisées au Sénégal jusqu'aujourd'hui, il est clair que le nombre d'installations nécessitant le soutien de la DEM a augmenté. Autrement dit, avec augmentation en nombre des installations requérant le soutien de la DEM, la fréquence des pannes et des interventions augmente inévitablement. D'où on peut penser que les activités de la DEM ont augmenté aussi.

86 installations en 1980 → 504 installations en 1990 → 882 installations en 2000

7-7-2 Mandat vis-à-vis de la DEM

Le mandat vis-à-vis de la DEM au Sénégal croît considérablement ces dernières années. Auparavant, les projets de réalisation de nouvelles installations tiraient plus d'attention, mais aujourd'hui, en raison des situations financières difficiles des différents donateurs, le nombre de nouveaux projets tend à diminuer d'où les bénéficiaires sont amenés à être de plus en plus conscients de la nécessité de maintien en bon état des installations existantes afin qu'elles restent en service le plus longtemps possible.

7-7-3 Budget

Le budget de la DEM en 2001 a été approximativement de 1 milliard 600 millions de FCFA (environ 300 millions de Yens), dont la moitié a été attribuée à la maintenance des installations d'alimentation en eau (pour décomposition détaillée, voir le rapport annuel.)

Pour l'année 2002, l'attribution d'un budget de 2 milliards de CFA est en cours de demande.

D'autres part, les attributions vis-à-vis des projets déjà accomplis ou en cours de fonctionnement sont comme suit:

- **PRRESFMR (projet belge)**

La durée du projet est de 5 ans. En plus du salaire du personnel détaché, 7,5 millions de CFA comme frais de gestion du bureau et 3,2 millions de CFA comme frais d'utilités sont budgétisés chaque année.

- **REGEFOR (projet français)**

Durant le projet, le salaire du personnel détaché et le salaire du chauffeur sont budgétisés.

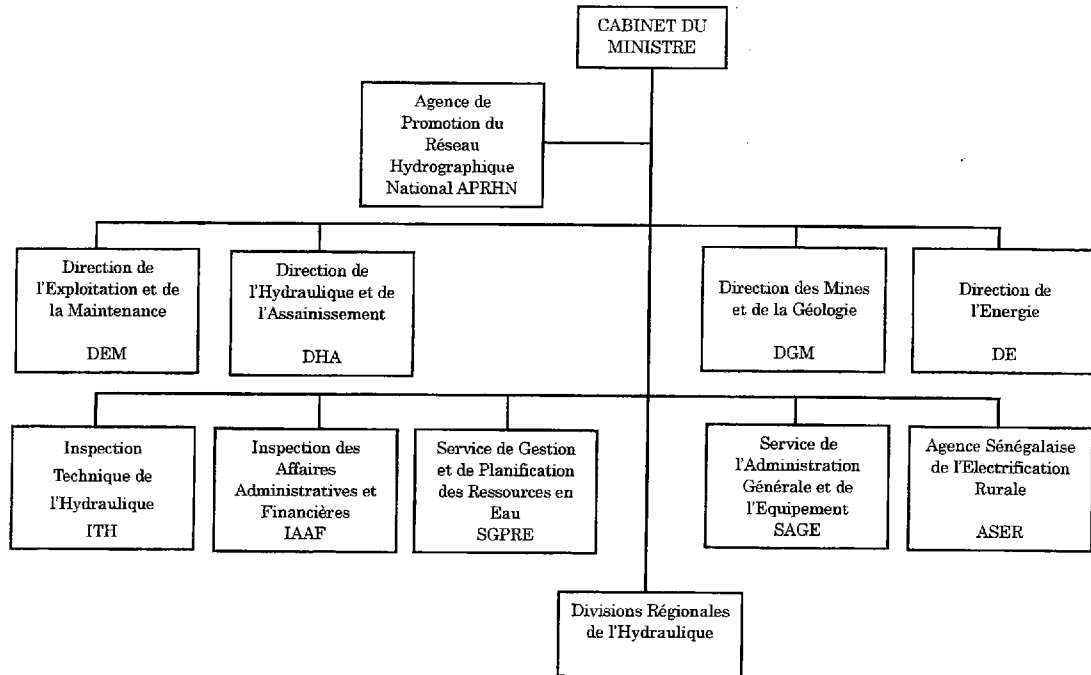
La budgétisation du présent projet sera arrêtée selon les discussions ultérieures, mais la possibilité de prise en charge des coûts locaux par la partie sénégalaise a été confirmée..

Cependant, l'élaboration du projet de budget au Sénégal pour la prochaine exercice ainsi que les discussions au sein du Ministère de l'Economie et des Finances commenceront vers le mois de septembre et l'exécution du budget commencera au mois du janvier prochain. Il y a lieu donc d'entamer le plutôt possible les pourparlers budgétaires avec la DEM pour l'année 2002 et aussi de commencer les préparations pour l'attribution du budget à partir du mois de janvier 2003.

7-7-4 Organisation générale

(1) Organigramme

La DEM fait partie du Ministère des Mines, de l’Energie et de l’Hydraulique, dont l’organigramme est présenté ci-dessous



Organigramme du Ministère des Mines, de l’Energie et de l’Hydraulique

L'organigramme de la Direction de l'Exploitation et de la Maintenance (DEM) est le suivant :

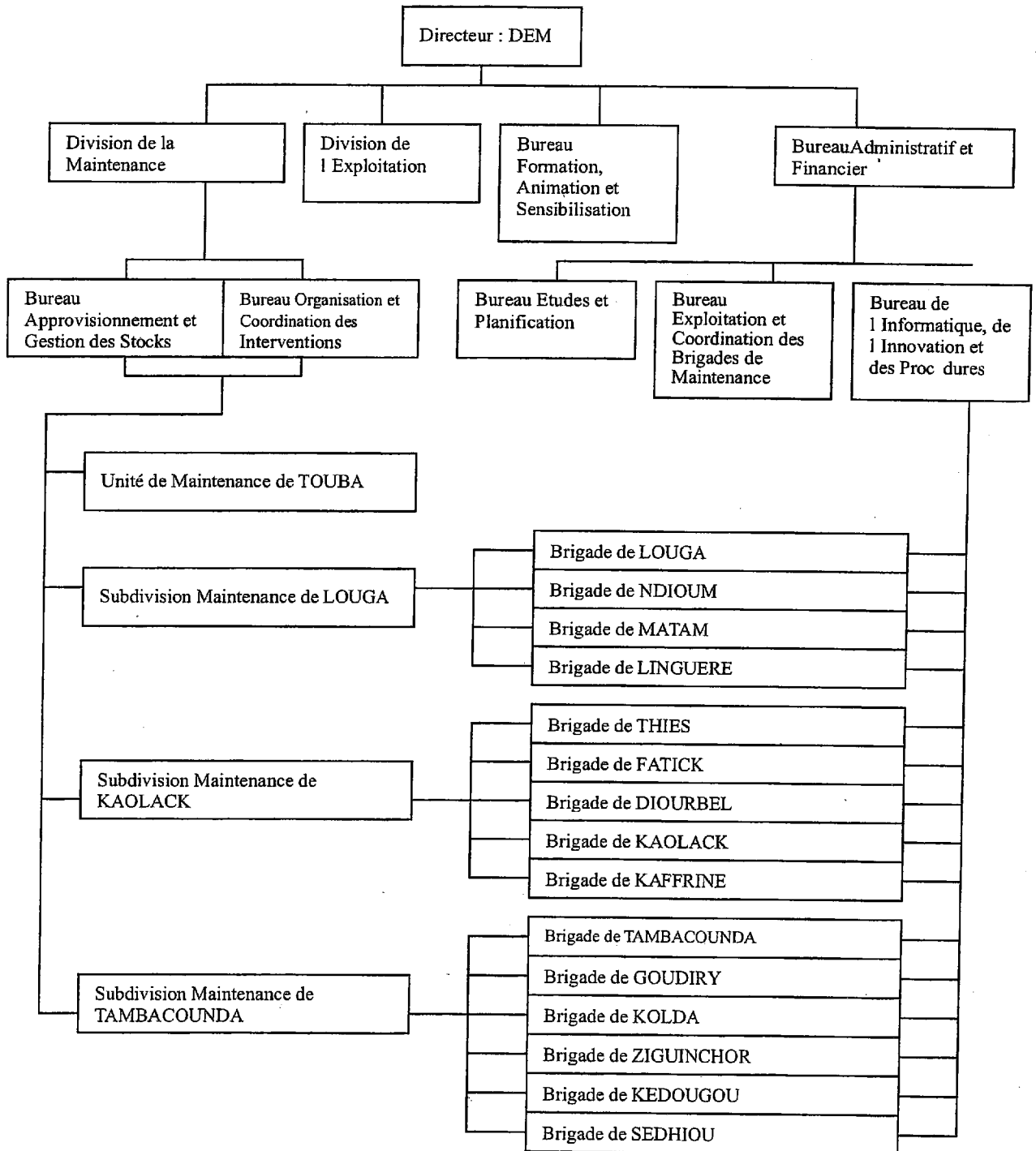


Fig. Organigramme de la Direction de l'Exploitation et de la Maintenance (DEM)

(2) Effectif

L'effectif de la DEM (au nombre total de 107 personnes en 2001) se décompose essentiellement comme suit:

Mécaniciens	24 personnes
Techniciens	28 personnes
Ingénieurs	9 personnes

En plus de ce qui précède, il y a des agents d'administration, chauffeurs, gardiens, etc.

Par ailleurs, cet effectif de 107 personnes inclut également 7 personnes détachées à PRRESFMR et 2 personnes détachées à REGEFOR pour le renforcement des activités de développement communautaire à Kaolack.

7-7-5 Capacité de gestion de l'organisation

(1) Capacité de gestion

A juger suivant l'importance d'attribution du budget au sein du ministère, le budget attribué à la DEM est plus faible que celui de la Direction de l'Hydraulique et de l'Assainissement qui a pour mission principale de réaliser les installations. De ce fait, on ne peut pas dire que la DEM présente une aptitude suffisante (ou expérience) d'exécution du budget d'un montant élevé. En outre, la DEM n'a encore aucune expérience directe de mise en oeuvre des projets en collaboration avec d'autres donateurs. Ces points devront être pris en compte lors de l'appréciation de sa capacité de gestion de l'organisation.

D'autres part, compte tenu des besoins croissants en réparation et en maintenance des installations d'alimentation en eau, il est clair que l'importance de la tâche à jouer par la DEM augmentera dorénavant. Ceci étant, même si la capacité organisationnelle de gestion de la DEM semble être légèrement inquiétante pour le moment, nous jugeons que la réalisation de ce projet aura une grande signification pour le renforcement de son organisation.

(2) Situations du parc de véhicules

Selon le rapport annuel, certaines des brigades n'ont que 2 véhicules, nombre nettement insuffisant pour pouvoir assurer des tournées efficaces.

Cependant, au lieu de rester à déplorer l'insuffisance du budget, il

importera de mettre en oeuvre des moyens de compensation du manque de véhicules; par exemple, recours aux entreprises privées, mise en vigueur du système de maintenance par la population, etc.

(3) Personnel

Les problèmes liés à l'aptitude du personnel de DEM peuvent être classés comme suit:

- Conseils techniques judicieux au personnel pour qu'il puisse suivre les progrès technologiques du métier
- Mise à disposition des informations relatives aux nouvelles formules telles que ASUFOR, etc. pour améliorer la compréhension

Durant la dernière étude, il nous a paru que le personnel de la DEM a la bonne volonté de coopération vis-à-vis du projet. Nous pourrions donc espérer que, lors de réalisation du présent projet, le personnel de la DEM sera détaché et que le transfert de technologie aura une grande signification.

7-7-6 Système de coopération avec d'autres organismes

La première expérience de la DEM de coopération avec d'autres donateurs est celle avec PRRESFMR dans le cadre de la réalisation du projet financé par la Belgique ayant commencé il y a 5 ans et fini dernièrement. Après ce projet, il y a actuellement REGEFOR et SSW II qui sont en cours.

Durant la dernière étude, les responsables du projet belge nous ont informé que la DEM démontre toujours une bonne volonté de coopération dans toutes les affaires. Nous imaginons que les réactions du personnel de la DEM sont d'autant plus sincères qu'il n'est pas encore habitué aux aides.

Quant aux ONG (World Vision, Caritas...) réalisant activement des projets d'alimentation en eau dans les différentes régions du pays, elles ont une voie de communication avec la DEM, mais ces organisations ont plutôt un lien direct avec les habitants et leur coopération avec la DEM se limite donc pratiquement aux échanges d'informations.

7-8. Obligations de l'organisme homologue dans la mise en oeuvre du projet

7-8-1 Mesures à prendre pour passer de l'objectif du projet à l'objectif global

L'objectif du projet et l'objectif global sont respectivement comme suit :

- Objectif du projet : Assurer durablement l'accès à l'eau potable dans les sites concernés sélectionnés parmi 109 sites d'alimentation en eau.
- Objectif global : Améliorer la qualité de vie des habitants de villages par l'accès à l'eau potable.

Le long du processus de cheminement à partir de l'objectif du projet à l'objectif global, il incombe à l'organisme homologue d'assumer les tâches suivantes:

- La DEM a pour tâche de mettre en place un système d'intervention permettant de faire immédiatement face à un inconvénient dans l'accès à l'eau potable, survenu dans le site du projet. Toutefois, comme il sera financièrement difficile de traiter tous les problèmes par la DEM seule, compte tenu de son organisation de gestion, la DEM aura intérêt à promouvoir la coopération avec les entreprises privées locales, ce qui a été déjà essayé dans le cadre du projet belge et prévu également pour le présent projet.
- Dans les sites du projet ayant déjà assuré l'accès à l'eau potable, il est prévu de mettre en oeuvre le projet d'augmentation des revenus. A ce moment, la DEM aura à considérer la possibilité de coopération avec les ONG, au besoin.

7-8-2. Nombre, spécialités, qualifications et mise à disposition des homologues

(1) Affectation des homologues

Actuellement, un détachement à long terme de 4 spécialistes est prévu. A ce propos, les responsables de la DEM nous ont déjà communiqué que, si nécessaire, les agents de la DEM pourront être détachés en tant que homologues de notre projet, comme c'est le cas actuellement avec le projet belge et le projet REGEFOR

(2) Spécialités et qualifications

L'engagement des homologues appelés à travailler comme experts de développement communautaire pourra être légèrement difficile, étant donné que la DEM ne dispose pas suffisamment de ressources humaines expérimentées.

A priori, il serait préférable de sélectionner nos homologues parmi des membres ayant participé au projet belge. Mais comme la deuxième phase de ce même projet est envisagée, il restera constamment nécessaire de penser aux moyens permettant d'assurer l'engagement des ressources humaines.

En outre, en considération de la nature du projet, les critères de qualification des homologues devront s'appuyer non pas sur les carrières scolaires ou certificats mais plutôt sur leurs expériences vécues sur le tas (contact avec les habitants, expérience de mise en oeuvre de projets).

(3) Moyens de s'assurer du personnel stable

Le budget octroyé à la DEM indique qu'elle n'a pas de grand pouvoir de parole au sein du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique. Toutefois, pour que les personnes nommées nos homologues aient un certain niveau de compétence, quelqu'un ayant une position appropriée dans le ministère devra intervenir dans le projet.

A cette fin, il faudrait que le Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique lui-même agisse en tant que homologue du conseiller en chef et en tant que président du comité de pilotage en vue d'assurer un bon avancement du projet.

7-8-3. Budgétisation

En considération des exemples de coopération de la DEM dans les cadres de PRRESFMR et de REGEFOR, il y a une grande possibilité que les coûts locaux du projet soient pris en charge par la partie sénégalaise.

7-8-4. Mise en place d'un système de recrutement

Vu les exemples des projets précédents, la mise en place d'un système visant à engager systématiquement les homologues ne semble pas indispensable.